

COLLEGE SAINT EXUPERY – SAINT NICOLAS DE PORT  
CONSEIL D'ADMINISTRATION  
MARDI 8 FEVRIER 2011  
MOTION PRESENTEE PAR LES PROFESSEURS ET LES PARENTS FCPE ET PEEP  
Soutenue par les élus des collectivités locales

Les seuils imposés par l'Inspection Académique conduisent à des structures donnant pour la prochaine rentrée des effectifs moyens lourds sur les niveaux 6<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>, de 27 ou 28 élèves par division. Les effectifs de 24 élèves affichés par Mme la Principale en 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> ne constituent pas une situation luxueuse, mais devraient être la norme.

Nous constatons que la DHG allouée pour la prochaine rentrée est identique au montant qui nous permet de fonctionner cette année, avec une classe de moins. Pour cette année scolaire, l'efficacité du travail en effectifs plus réduits, a été tardivement reconnue en juin 2010, de façon partielle et incomplète et uniquement sur le niveau 3<sup>ème</sup> puisque l'on nous a attribué des heures qui ont permis de dédoubler les disciplines d'écrit du brevet, alors qu'il aurait été plus judicieux d'ouvrir une classe supplémentaire. Nous regrettons que cette reconnaissance du handicap constituée par des classes à fort effectif ne perdure pas. L'intérêt des élèves ne semble pas vu de façon prioritaire par nos décideurs politiques.

Seule une DHG permettant des groupes classes de 24 élèves maximum est nécessaire pour sortir de ces situations obligeant toujours à faire des choix. Les coûts horaire et humain ne sont pas extravagants. Cela conduirait à deux divisions de plus, avec une augmentation des besoins horaires suivants:

- 8 heures en mathématiques, ce qui permettrait d'éviter d'imposer 5 classes par professeur, ce qui est très lourd,
- 9 heures en lettres qui, ajoutées aux 9 heures déjà manquantes permettraient un poste complet supplémentaire.
- 7 heures en histoire géographie, ce qui permettrait de supprimer le complément de service donné.
- 2 heures en éducation musicale, 2 heures en arts plastiques, ce qui éviterait d'imposer aux professeurs de ces disciplines des classes chargées. La priorité donnée par notre président aux arts ne doit pas se limiter à des paroles, ni à la nouvelle épreuve imposée au brevet, dans un cadre contestable
- 6 heures en EPS.
- Et dans les matières ayant déjà des groupes, d'améliorer encore les effectifs de ces groupes

Ces moyens, nous les avons, sans les suppressions de postes que nous avons subies les années précédentes, plus de 10 postes en quelques années. Nous ne pouvons accepter la coexistence d'heures supplémentaires et de compléments de service donné, d'heures supplémentaires et un BMP incomplet.

Aussi, malgré la précision du travail de Madame la Principale, nous ne pouvons approuver une telle DHG et voterons contre.

D'autre part, nous sollicitons, dès à présent, une audience auprès de Monsieur l'Inspecteur d'Académie, afin de lui exposer la situation de notre établissement, d'exiger la création des deux classes supplémentaires en 6<sup>ème</sup> et en 3<sup>ème</sup> ; création indispensable pour continuer à travailler dans notre collège qui obtient de bons résultats, notamment au brevet, mais qui reçoit des élèves rencontrant des difficultés sociales de plus en plus importantes.